



Canons à neige et baignade naturelle

SOPHIE PAVILLON, LES MOSSES (VD)

A propos de votre article du 24 juillet: les autorités de la commune d'Ormont-Dessous défendent deux projets en contradiction avec une politique touristique respectueuse du développement durable.

Pour les canons à neige du site Leysin-Les Mosses, comme pour la baignade naturelle au col des Mosses, on envisage des installations gourmandes en eau et en électricité; on va saccager ou détruire des pâturages et des prairies; on privilégie des impératifs économiques à court terme profitant à quelques entrepreneurs qui gèrent leurs effectifs d'employés (saisonniers, voire frontaliers) en prétendant défendre l'emploi dans la vallée, mais on ne respecte pas les paysans de montagne.

Rien ne vise à encourager le tourisme doux et à limiter l'usage de la voiture. Le col des Mosses semble poussé à demeurer un grand parking gratuit à ciel ouvert, hiver comme été. Rien n'est fait pour préserver l'environnement existant ni valoriser ses richesses naturelles et son patrimoine, dans le cadre du tourisme régional.

Il est effrayant de constater que l'on persiste à vouloir installer 170 canons à neige à 1500 mètres d'altitude sans prendre acte du changement climatique inéluctable. De la même manière, ne gaspille-t-on pas des millions de francs et des subventions étatiques en creusant une «baignade naturelle» dans une commune qui possède deux magnifiques lacs de montagne (Lioson et Chavonnes)? De surcroît, un restaurant sera construit dans le bâtiment qui abritera les pompes régénératrices de l'eau pour la baignade, alors même que l'ensemble des hôtels et restaurants du col des Mosses sont à vendre et vieillissants: pourquoi les vouer à l'abandon? Les travaux de rénovation et d'entretien seraient pourtant une source de travail pour les entrepreneurs de la région.

On peut regretter que les subventions destinées à promouvoir une autre manière de développer le tourisme à l'heure de la crise climatique soient détournées de leur vocation et à ce point perverties; mais on peut aussi renoncer à subventionner un tel gâchis. ■